

[Cliquer ici](#) pour revenir sur le site diaconat.catholique

LE DIACONAT,
MINISTÈRE DE LA
CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE

Jean-Pierre LECLERCQ¹

COMITE NATIONAL DU DIACONAT

1979

¹ - Prêtre chargé de formation. Diocèse de Lille. Théologien du CND.

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|----------|
| 1. TEMOIGNER DE LA DIACONIE DU CHRIST..... | 1 |
| 2. PRENDRE SA PART DE LA MISSION DE L'EGLISE | 1 |
| 3. L'ORDINATION..... | 2 |
| 4. LES TYPES DE MINISTERE DIACONAL..... | 3 |
| 5. LE REEQUILIBRAGE ECCLESIAL | 4 |

Je commencerai par énoncer ce qui pourra paraître une évidence : le thème de notre rencontre : "Diacres dans la construction de l'Église", nous rappelle que le diaconat est un ministère. Ce n'est pas simplement une orientation de vie ou une ligne de spiritualité ; ce n'est pas seulement un esprit de service. C'est un ministère finalisé par l'Église, par l'Église instituée, l'Église qui est déjà là et qui sans cesse ré-envisage les perspectives et les conditions de sa mission, et aussi par l'Église qui est à instituer, par l'Église qui doit se construire dans tous les milieux, dans toutes les zones d'humanité. Par rapport au diaconat, le thème retenu n'est pas un axe secondaire, il est essentiel. A la question : " Qui es-tu, diacre ?" il y a deux types de réponses qui se recouvrent l'un l'autre : le premier pour dire comment l'église qui est déjà là voit ce ministère diaconal, le second pour dire à quelle construction d'Église le diacre est ordonné. L'identité du diacre, la spécificité de son ministère, ne peuvent se définir sans tenir compte de cette perspective de construction de l'Église.

1. TEMOIGNER DE LA DIACONIE DU CHRIST

Cet aspect du ministère du diacre est constamment exprimé : "Nous avons à témoigner de la diaconie du Christ, à vivre des relations de service, tant dans la vie ecclésiale que dans la vie séculière". Et, dans cette foulée, on souligne à quel point le ministère ne se réduit pas à une fonction. On n'est pas diacre simplement trois ou quatre heures, le soir, après son travail professionnel, mais on l'est dans toute sa vie. Hier encore, quelqu'un disait : "ça prend 24 heures sur 24". Ou encore, "il ne s'agit pas de faire, mais d'être". Le ministère devient, à ce moment-là, ce qui saisit toute la personne, un peu au sens où saint Paul disait : "J'ai été saisi par le Christ". Le ministère nourrit une relation personnelle au Christ. Il est vécu comme identification au Christ serviteur. Identification qui mobilise toutes les forces et toutes les activités des personnes.

Ce témoignage de la diaconie du Christ est lié au fait de la situation sociale du diacre, de son enracinement. Une expression entendue hier : "C'est un homme de terrain". Il est assez frappant de constater que beaucoup d'hommes et de femmes sentent le diacre comme un des leurs, comme quelqu'un qui est proche, comme quelqu'un qui, assez facilement, peut les comprendre. Cette proximité est liée à la profession, aux conditions d'habitat, aux conditions de vie familiale.

Enfin, ce témoignage de la diaconie du Christ est vécu dans le souci que toute l'Église devienne diaconale, c'est-à-dire qu'elle soit servante et pauvre. Quelques-uns sont diacres pour que tous les baptisés soient rappelés à leur vocation baptismale de suivre les pas du Christ serviteur.

Ce témoignage de la diaconie du Christ apparaît comme très mobilisateur et dynamisant. Vu sous cet angle, le ministère apparaît, dans la conscience de chacun, comme le lieu de la sanctification du ministre lui-même, son lieu d'expérience de la foi. Et cependant, si important qu'il soit, on ne peut s'arrêter à ce seul aspect du ministère diaconal.

2. PRENDRE SA PART DE LA MISSION DE L'EGLISE

Le ministère, c'est aussi un FAIRE. La diaconie est impensable en dehors de fonctions diaconales, en dehors d'une mission précise, confiée à Un Tel, qui fera ceci ou cela. Quelles sont les fonctions effectivement assumées par les diacres ?

Elles sont très nombreuses. Il n'y a pas beaucoup de champs d'activités qui échappent aux diacres (pris dans leur ensemble). Catéchèse, animation liturgique, animation d'équipes de jeunes en aumônerie, animation de mouvements, préparation aux sacrements, présence à la vie de chacun, présence aux grands événements de la vie sociale, etc : de fait, beaucoup de champs d'activités voient

la participation effective de diacres. Mais suffit-il de dire que le diacre est partout présent ? N'y a-t-il pas un flou des tâches ? Cette question est revenue hier. N'y a-t-il pas des tâches qui seraient plus spécifiquement diaconales ? Sans qu'il soit possible de répondre directement à cette question, on peut au moins indiquer une voie. Si l'on pense que le diaconat est un ministère finalisé par la construction de l'Église, il semble normal et nécessaire qu'il y ait des diacres dans tous les grands secteurs de l'activité de l'Église. Cela veut dire qu'il est opportun qu'il y ait des diacres dans les trois grands domaines de la mission de l'Église. Ces domaines peuvent s'exprimer de manières diverses. Le P. Congar emploie volontiers la trilogie : *martyria*, *koinonia* et *diaconia*. D'une manière peut-être plus existentielle, je dirai que les fonctions des diacres sont relatives à une Église dont la mission se présente sous trois aspects :

ANNONCER - VIVRE - CÉLÉBRER l'Amour de Dieu dans le monde.

Si l'Église vit sa mission et se construit en fonction de ces trois composantes, il importe que les diacres les assument sans négliger l'une ou l'autre. Si des diacres ne participaient pas au ministère de la parole, ne rompaient jamais le pain de la parole, quelque chose manquerait au ministère des diacres et au ministère de l'Église. Si des diacres ne témoignaient pas de la charité du Christ par une présence au cœur de ce qui fait la vie des hommes, par l'accueil, l'écoute, la recherche de vérité, la volonté de conciliation, par la patience dans les conflits, par le pardon... , il manquerait aussi quelque chose au ministère des diacres et à la mission de l'Église. S'ils n'avaient le souci que les chrétiens se rassemblent pour reconnaître et célébrer l'action du Seigneur, il y aurait aussi un manque. La présence et la collaboration des diacres sont pensables dans toutes les activités qui contribuent à la construction de l'Église.

Mais suffit-il de dire que le ministère diaconal implique d'accomplir des tâches définies ? Je voudrais faire écho ici à une objection que vous-mêmes vous entendez souvent : à la limite, tout ce qui vient d'être dit, des baptisés peuvent le faire. Pourquoi l'ordination ?

3. L'ORDINATION

Lorsque cette question est posée à l'un ou l'autre d'entre nous: "Pourquoi souhaitez-vous être ordonné ?", des bribes de réponse sont avancées. Et c'est important d'avancer des réponses, c'est en balbutiant qu'on construit un langage. Je relève quelques-unes de ces réponses. Par exemple, j'entends dire que l'ordination permet d'être reconnu. Mais, précise-t-on, cette reconnaissance n'est pas simplement une reconnaissance personnelle. C'est aussi une reconnaissance d'un besoin de la vie de l'Église. C'est aussi une reconnaissance d'une tâche nécessaire à la vie de l'Église. Autre réponse entendue : l'ordination apparaît comme une garantie officielle, la marque que ce que l'on fait est une œuvre d'Église. Et l'un d'entre nous disait hier que l'ordination, c'est d'abord une question de grâce pour l'Église. Cela me paraît tout à fait fondamental.

Je crois donc que cette attente d'une reconnaissance officielle comporte quelque chose de juste sous deux aspects:

- les aspect : l'ordination est une des manières (pas la seule) dont l'Église manifeste le mystère du Christ aux hommes de notre temps. En ordonnant tel diacre, en l'envoyant à tel milieu de vie, à telle population, à telle catégorie de personnes, l'Église dit en acte l'initiative du Seigneur. Le Seigneur est venu au devant des hommes. Et, aujourd'hui, l'Église qui ordonne et envoie au devant des hommes dit en quelque sorte que cette mission continue. L'initiative du Christ se continue par l'envoi en mission, par l'ordination à laquelle l'Église appelle.

- 2ème aspect, très proche du premier : l'ordination rappelle aussi qu'on ne s'envoie pas soi-même en mission. On ne se confie pas à soi-même une part de la mission de l'Église. Et ce qu'on entreprend, ce n'est jamais de notre propre chef. Bien sûr, nous avons à réfléchir, nous avons, en tant que baptisés, à dire les urgences de la mission. Mais il y a un moment où il est nécessaire que l'Église, en ses différents responsables, dise où sont les besoins de l'évangélisation et désigne ceux qui pourront y répondre. Cela peut se traduire pour nous par une certaine épreuve. Ce qui nous apparaît urgent et nécessaire pour la mission de l'Église, ne l'est pas forcément pour d'autres. Pour qu'apparaisse une conscience commune des besoins de l'évangélisation et des objectifs pastoraux à poursuivre, il faut du temps. Il y a des lenteurs ecclésiales dont il ne faut pas s'étonner et qui souvent nous permettent de décanter nos propres points de vue. Beaucoup de discussions sont nécessaires pour discerner les vrais besoins et pour discerner les ministères nécessaires à la vie de l'Église à tel moment de son histoire. Et cela nous amène à une nouvelle question : En fonction des besoins discernables aujourd'hui, quels sont les types de ministère diaconal possibles ?

4. LES TYPES DE MINISTERE DIACONAL

A quel ministère diaconal l'Église va-t-elle ordonner ? Encore une fois, même si, à un moment donné, une décision épiscopale intervient pour fixer les objectifs, en décidant d'appeler Un Tel pour telle mission, il ne faut pas réduire toute la question à une seule décision épiscopale. Une large concertation en Église est nécessaire, une concertation à laquelle nous devons prendre part. La question est donc la suivante : Quels sont les genres de service que l'Église va reconnaître et pour lesquels elle va ordonner des diacres ? Quelles sont les responsabilités ecclésiales que l'Église va reconnaître comme particulièrement significatives de sa mission pour le monde ? La question est ouverte. Mais, après dix ans d'expérience, il serait intéressant de dégager les "modèles" qui existent déjà. Je crois pouvoir en reconnaître cinq, que j'énumère en vrac sans aucun ordre de priorité.

Il me semble qu'il y a un ministère diaconal qui est vu comme service des plus démunis (1er modèle), en entendant par là une responsabilité ecclésiale auprès de ceux qui sont désemparés par la maladie, par la solitude, par le handicap, par toutes les situations de marginalité sociale.- 2ème modèle : il y a des diacres qui assurent un travail de coordination, de liaison. A un moment de l'histoire où l'Église est en train de prendre un virage parce qu'on souhaite que beaucoup soient responsables dans l'Église, la mission confiée à certains diacres est justement de veiller à ce virage là. Et cela peut se concrétiser par le fait qu'à tel ou tel est confiée la formation de nouveaux responsables. - 3ème modèle : le diacre autour duquel se cristallise une communauté chrétienne. C'est la situation et le ministère évoqués tout à l'heure par l'un d'entre vous. Résidant dans une zone de 5000 habitants, laquelle est coupée du reste de la ville et du centre paroissial par une autoroute, il est celui autour de qui on se reconnaît chrétien. Il apparaît comme le ministre d'une communauté chrétienne indigène.- 4ème modèle : Avec d'autres hommes se voulant responsables de l'évolution de la vie en société, des diacres sont au cœur des problèmes sociaux, économiques, familiaux... C'est à partir de ce coude à coude que ces diacres contribuent à la naissance de communautés ou de petits groupes où l'on s'ouvre à la question de la foi et de l'appartenance à l'Église. Un ministère de seuil.- 5ème modèle auquel correspondent plusieurs diacres : la participation aux tâches d'une équipe paroissiale avec le souci d'une pastorale missionnaire et d'une attention plus particulière aux catégories de personnes qui risqueraient d'être oubliées.

Voilà donc quelques modèles de ministère rapidement esquissés à partir de l'expression des uns et des autres. Cette énumération n'épuise sans doute pas la liste des modèles existants. Il faudrait

travailler à les repérer et à en préciser les contours. Sinon, nous courons le risque d'un ministère diaconal fourre-tout.

Quoiqu'il en soit des modèles existants, leur simple constatation ne suffit pas. Elle invite au discernement et éventuellement à l'action prospective. Que faut-il privilégier? Quels types de ministère diaconal l'Église de France veut-elle reconnaître en priorité ? En 1967, à l'époque où le diaconat était restauré en France, les évêques parlaient des exigences missionnaires. Pour que l'Église fût signe de salut au milieu des hommes, l'Assemblée plénière de l'épiscopat distinguait trois directives complémentaires : les pôles de non-croyance / (ceux qui sont loin), les pôles de misère / (les plus pauvres), les pôles de développement./ (les responsables du monde d'aujourd'hui et de demain).

L'effort missionnaire trouvait là trois pôles d'orientations. En rapport avec ce texte de 1967 et d'autres textes peut-être, n'est-ce pas urgent de faire le point pour voir où va le diaconat en France ?

5. LE REEQUILIBRAGE ECCLESIAL

On évoquait hier les problèmes de relation avec les prêtres. Sans vouloir dramatiser - car on constate souvent que ces problèmes tombent dans la mesure où s'instaure une collaboration effective - il faut reconnaître qu'il y a là une question. On a parlé, par exemple, du pouvoir des prêtres, qui peut-être acceptent mal de voir apparaître d'autres ministres ordonnés dans l'Église. Essayons d'objectiver la question . Au-delà de la bonne ou de la mauvaise volonté, toute une évolution est en cours ; d'une Église qui était, depuis des siècles, centrée autour des prêtres, nous passons à un autre type d'Église. Aussi, même lorsque des prêtres acceptent cette évolution et souhaitent qu'adviennent d'autres ministères, inévitablement les questions reviennent sur eux-mêmes. Le prêtre se demande quel est son propre rôle et quelle est son identité ; il ne veut pas être réduit par exemple à être celui qui va prononcer magiquement les paroles de la Consécration. Dans la mesure où, dans le groupe social qu'est l'Église, il y a des changements, il y a des rôles sociaux nouveaux qui sont assurés par des personnes nouvelles et cela remet en question les autres. Il y a donc un rééquilibrage nécessaire. Ce rééquilibrage, il est en avant de nous. Il est à vivre.

Je voudrais attirer votre attention sur un autre point. Le diaconat est à interpréter à partir de l'ecclésiologie de Vatican II, où il est d'abord question du sacerdoce commun de tous les baptisés. Nous avons donc une ecclésiologie de communion et de participation qui est à faire entrer dans les faits. A ce propos, les réticences de certains laïcs à l'égard du diaconat permanent peuvent parfois reposer sur une méconnaissance, mais elles ne sont pas sans importance. On ne saurait envisager d'ordonner tous les baptisés qui sont en situation de responsabilité ! Vous me direz que le risque n'est pas grand. Mais il faut bien voir pourquoi il y a là une idée à laquelle il faut résister C'est que non seulement il faut des laïcs, mais il faut un laïcat responsable, qui s'organise, se structure, participe à l'élaboration des objectifs pastoraux, et assume une part de la mission de l'Église dans tel ou tel milieu. Le diaconat sera donc ministère de la construction de l'Église, si les autres parties du Peuple de Dieu existent et si on veut qu'elles existent. On a donc cette double perspective: trouver les créneaux du diaconat (c'était notre point 4), mais vouloir en même temps que les autres parties du Peuple de Dieu existent.

Ce rééquilibrage à l'intérieur de l'Église, il ne s'agit pas de l'envisager de façon statique, en termes de revendication de pouvoirs. S'il y a une reconnaissance mutuelle qui doit s'opérer, même à travers des tensions, que ce soit bien en fonction d'objectifs pastoraux à poursuivre.

Nous sommes ministres pour la construction de l'Église. Cela signifie que chacun a sa mission propre, son champ d'activité déterminé, de par l'ordination reçue. Mais, puisqu'il y a mission, cela implique aussi qu'il y ait un travail de concertation ecclésiale, qu'il y ait volonté de concertation, tant

Comité National du Diaconat

1979

Le Diaconat, ministère de la construction de l'Eglise

avec un évêque qu'avec une équipe pastorale. Le ministère ne peut pas se vivre seul. Il est nécessaire qu'il y ait des équipes pastorales à tous les niveaux (secteur, zone, diocèse...) où l'on se redise régulièrement et où l'on revoie ensemble les objectifs pastoraux que l'on poursuit. Autrement, on établit un petit commerce à son compte !

Il y a deux choses à tenir en même temps, deux traits caractéristiques qu'on devrait toujours retrouver chez le diacre : il est homme de terrain, et il est homme de concertation (avec l'évêque, les prêtres et les laïcs), pour la construction de l'Église.

[Cliquer ici](#) pour revenir sur le site [diaconat.catholique](#)